

Adaptation de la production de l'unité n°2 en raison des conditions climatiques

9.7.2026 - | EDF

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont entraîné une montée importante de la température de la Garonne qui devrait atteindre 28°C, ce vendredi 10 juillet 2026.

Pour respecter la réglementation (arrêté du 18 septembre 2006*), en anticipation l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire EDF de Golfech a été mise à l'arrêt jeudi 09 juillet à 11h30.

L'unité de production n°1 est quant à elle déjà à l'arrêt pour maintenance et remplacement du combustible.

Des prélèvements et rejets strictement encadrés

La centrale nucléaire EDF de Golfech prélève de l'eau dans la Garonne pour son fonctionnement. Cette eau est ensuite restituée en grande partie au fleuve à une température légèrement plus élevée (+ 0,2°C en moyenne), qui dépend du niveau de puissance des installations.

Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 18 septembre 2006, la centrale peut être amenée, selon les besoins du gestionnaire du réseau électrique national (RTE), à moduler la puissance de ses unités de production ou les mettre à l'arrêt temporairement lorsque la température moyenne journalière de la Garonne en aval de la centrale dépasse 28°C.

** L'arrêté du 18 septembre 2006 autorise Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Golfech.*

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/adaptation-de-la-production-de-l-unite-ndeg2-en-raison-des-conditions-climatiques-0>